



Namur, le lundi 28 août 2017

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

Dans quelques jours, votre enfant va entrer en 1^{ère} année de l'enseignement secondaire.

Avec toute l'équipe éducative, nous vous remercions et vous assurons que nous mettrons tout en œuvre pour mériter la confiance que vous nous avez accordée.

J'ai le plaisir de vous inviter, le vendredi 1^{er} septembre, à accompagner votre enfant afin de suivre ses premiers pas dans notre école.

Voici comment se déroulera cette rentrée scolaire :

Vendredi 1^{er} septembre 2017

- ❖ **À partir de 8h00**, la Direction, les éducateurs et des professeurs vous accueilleront avec votre enfant (entrée rue Lelièvre)
Vous pourrez gagner directement la cour de récréation où votre enfant pourra se placer à côté du panneau de sa classe.
- ❖ **A 8h30**, les élèves seront pris en charge par les professeurs responsables de l'accueil et intégrés dans leur future classe.
- ❖ **De 8h30 à 12h45** : activités d'accueil et visite de l'école.
- ❖ **De 12h45 à 14h00** : repas chaud qui sera offert (📍 **Présence obligatoire**)
- ❖ **De 14h00 à 15h25** : rallye à la découverte de Namur
- ❖ **De 8h30 à 9h30** : les Parents sont invités à l'auditorium où ils seront accueillis par l'équipe de Direction qui leur présentera le projet d'établissement, le règlement d'ordre intérieur, le fonctionnement général de l'école (entrée/sortie, repas, horaire, suivi du travail scolaire...)

Seront expliqués également les différents documents administratifs à compléter.
À l'issue de cette séance, une collation sera proposée dans le restaurant scolaire.

Lundi 04 septembre 2017

- ❖ **De 8h25 à 9h15** : tous les élèves de 1^{re} année rencontrent Madame la Préfète des Études à l'Auditorium
- ❖ **De 9h15 à 12h45** : suite des activités d'accueil (aspect administratif : documents, horaire, journal de classe, farde d'avis ...).
- ❖ **De 12h45 à 13h50** : repas de midi

L'Athénée Royal de Namur dispose de deux restaurants. Des repas variés et équilibrés y sont préparés et servis par nos cuisiniers. Des crudités sont proposées en self-service. Des fruits et des laitages sont fournis quotidiennement.

Le paiement des repas se fait **UNIQUEMENT** via une carte qui sera poinçonnée immédiatement lors du repas.

Ces cartes de 10 repas (35 €) devront être préalablement achetées soit :

- par virement anticipé sur le compte de l'AR Namur **BE28 0912 1202 1720**
en mentionnant le NOM, PRÉNOM et CLASSE de l'élève

Dans ce cas sera remis à l'élève le nombre de cartes correspondant au virement effectué.

- en les achetant durant la récréation (10h50) au secrétariat

Toutes les cartes sont numérotées et chaque carte vendue sera enregistrée au nom de l'élève.

Nous adoptons le même système pour les salad- bar, 15 € pour 10 salad- bar, pour le potage 5€ pour 10 potages et pour le petit-déjeuner 5€ pour 10 achats (0,50 cent par viennoiserie / pain confiture / boisson).

- ❖ **De 13h50 à 15h25** : rallye « À la découverte de l'école ».

Mardi 05 septembre 2017

- ❖ **CONGE** : Délibérations de la session de septembre pour les professeurs.

Mercredi 06 septembre 2017

- ❖ **Dès 8h25** : Cours normaux selon l'horaire qui aura été remis aux élèves le lundi 4 septembre.

→ Fournitures scolaires :

Chaque élève veillera à se munir :

- D'un cartable ou sac à dos
- D'un plumier complet : stylo à encre effaçable, cartouches, effaceur, tip ex, bics 4 couleurs, crayon ordinaire, taille-crayon, latte 30 cm, équerre, bon compas, colle (tube ou roller), paire de ciseaux
(Cutter et tout objet tranchant ou contondant sont interdits !)
- D'un classeur à levier (dos 7cm) qui servira pour les différents cours
- D'une pochette de 10 intercalaires
- D'un bloc A4 feuilles lignées, un bloc A4 feuilles quadrillées
- D'un petit cahier de brouillon

Le journal de classe doit être, obligatoirement, celui qui sera distribué par l'école.

Chaque élève de 1^{re} année recevra également une calculatrice scientifique offerte par l'école qui lui servira pour le cours de mathématique, notamment, jusqu'en 6^e secondaire !

Par ailleurs, chaque enseignant précisera aux élèves lors de la rentrée, le matériel complémentaire éventuel nécessaire pour son cours.

→ Documents à fournir au secrétariat (le plus rapidement possible) :

- ✓ Le C.E.B.
- ✓ L'attestation de suivi de langue moderne
- ✓ La carte d'identité

Vous réitérant nos remerciements pour votre confiance, nous souhaitons d'ores et déjà à votre enfant une très heureuse année scolaire.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Chers Parents, en l'expression de mon entier dévouement.

La Préfète des Etudes,
Florence GAUTIER